



METLE



OMI



MARINE
ROYALE



OHI



AISM



ATELIER POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LE DOMAINE DE L'HYDROGRAPHIE ET DES AIDES A LA NAVIGATION MARITIME EN AFRIQUE

21/24
OCTOBRE 2019

Centre d'Accueil et de Conférences
Rabat

CONTEXTE

Le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau organise du 21 au 24 octobre 2019 au centre d'accueil et de conférences à Rabat, l'atelier pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'hydrographie et des aides à la navigation maritime en Afrique, en partenariat avec la Marine Royale, l'Académie Mondiale de l'Association Internationale de Signalisation Maritime (AISM), l'Organisation Hydrographique Internationale (OHI) et l'Organisation Maritime Internationale (OMI) avec la contribution du Service Hydrographique et Océanographique (SHOM) Français, sous la thématique « Analyse des risques dans le domaine de l'hydrographie et des aides à la navigation maritime ».

Cet événement s'inscrit dans la stratégie de renforcement des capacités dans le domaine de la signalisation maritime et de l'hydrographie en Afrique de l'AISM et de l'OHI, dans la continuité du séminaire sur la sécurité de la navigation maritime en Afrique, organisé par l'AISM avec le soutien du METLE à Marrakech (Maroc, février 2018), et du séminaire régional sur la connaissance maritime géospatiale organisé par l'OHI à Lagos lors de la 15^{ème} conférence de la CHATO (Nigeria, octobre 2018).

■ Renforcer l'analyse des risques, les spécifications des levés hydrographiques et la gestion de s aides à la navigation maritime.

■ Soutenir / encourager l'émergence de schémas hydrographiques nationaux et de plans nationaux de développement / d'entretien des aides à la navigation. Ces schémas / plans étayés pouvant ensuite servir de base à l'élaboration de projets à porter auprès des autorités nationales et des bailleurs internationaux.

■ Faire intervenir les participants en tant qu'acteurs et qu'ils puissent tirer parti des avantages des outils de gestion des risques.

DATE & LIEU

L'atelier est organisé sur 4 jours, du 21 au 24 octobre 2019. Cet atelier se tiendra au Centre d'Accueil et de Conférences (CAC) du Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau (METLE), Avenue Assanaoubar, Hay Riyad, Rabat, Maroc.

THEMATIQUE

Cet atelier couvrira plus particulièrement l'analyse des risques, les spécifications des levés hydrographiques et la gestion des aides à la navigation.

OBJECTIFS

Sous la bannière des Nations Unies « Unis dans l'action », cet atelier de quatre journées a pour objectif de permettre aux représentants des États africains de travailler sur la mise en œuvre des stratégies proposées par l'Organisation Maritime Internationale (OMI), l'AISM et l'OHI afin de remplir leurs obligations au regard du cadre juridique international. Cela concerne en particulier les règles 4, 12 et 13 du chapitre V de la Convention internationale de la sécurité de la vie en mer (SOLAS). Certains États africains connaissent une situation de grand besoin en matière de renforcement des capacités liées à la sécurité de la navigation et en support de leurs infrastructures économiques nationales et de la protection de l'environnement.

Les objectifs de cet atelier sont les suivants :

■ Réunir des gestionnaires, pour qu'ils puissent être force de proposition auprès des décideurs.

■ Recueillir les attentes des États côtiers (points de blocage, points d'engagements, organisation à mettre en place).

■ Améliorer la prise de conscience des problèmes en hydrographie et en gestion des aides à la navigation, ainsi que des gains potentiels pour les autorités maritimes, dans un contexte de croissance de l'économie bleue.

PARTICIPANTS

Une centaine de participants sont attendus, dont une quarantaine de responsables gestionnaires dans le domaine de l'aide à la navigation maritime et de l'hydrographie, venant de vingt pays de l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest (Cameroun, Nigéria, Bénin, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal, Togo, Angola, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Libéria, Sierra Leone, Madagascar, Comores, Papouasie Nouvelle Guinée et Somalie).

Le Royaume du Maroc est lui-même représenté par la Division Hydrographique, Océanographique et Cartographique de la Marine Royale, la Direction de la Marine Marchande, la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime, les autorités portuaires (ANP et TMPA) et les représentants des organismes privés spécialistes en la matière.

ATTENTES

Mettre les participants en situation d'acteurs, faire produire des éléments de politique, sur la base d'études de cas.

LANGUES

Une traduction simultanée (anglais / français) sera assurée pour les sessions plénières, le premier et le quatrième jour. Les deuxième et troisième jours, les groupes de travail seront organisés en ateliers séparés en français et en anglais pour faciliter la compréhension et les échanges.